Envoyé en préfecture le 07/10/2026
Reçu en préfecture le 07/10/2026
Publié le
ID : 035-213501307-20260917-04092026-DE

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 SEPTEMBRE 2026 - 20h00 COMMUNE DE HÉDÉ-BAZOUGES

HÉDÉBAZOUGES

L'an deux mille vingt-six, le dix-sept septembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de HÉDÉ-BAZOUGES sur convocation du vingt-huit août deux mille vingt-six, s'est réuni dans la salle du conseil municipal située 6 impasse de la fonderie, pôle socioculturel La Grange, salle Le champ libre, à Hédé-Bazouges, sous la Présidence de Madame Isabelle CLEMENT-VITORIA, Maire de la commune de Hédé-Bazouges.

PRÉSENTS :

- ✓ Mme Isabelle CLÉMENT-VITORIA
- ✓ Mme Anne HAYÉ
- ✓ M. Gwenole MELL
- ✓ Mme Gwenaëlle CHARMONT-FRANÇOISE
- ✓ M. Tony PORTEBOEUF
- ✓ M. Hervé BOURGOUIN
- ✓ Mme Myriam GEORGEAIS
- ✓ M. Christian VEYRE
- ✓ Mme Marie LANZARO DHONT
- ✓ Mme Camille MARTIN
- ✓ M. Matthieu BLONDET
- ✓ Mme Françoise CHERRÉ
- ✓ M. Ludovic BRACQUART
- ✓ M. Stéphane ROCHARD
- ✓ Mme Sonia DIFFER
- ✓ M. François LAVELAINE DE MAUBEUGE

Absente excusée :

- ✓ Mme Stéphanie THÉBAULT, donne pouvoir à M. Tony PORTEBOEUF
- ✓ M. Ewen LE COADOU
- ✓ Mme Delphine RIAUX

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Gwenole MELL

Ayant constaté que le quorum de 10 est atteint, la séance a été ouverte à 20h27, après la visite du nouveau pôle socioculturel, sous la présidence de Madame Isabelle CLEMENT-VITORIA, Maire de la commune de Hédé-Bazouges.

Envoyé en préfecture le 07/10/2026
Reçu en préfecture le 07/10/2026
Publié le
ID : 035-213501307-20260917-04092026-DE

OBJET N° 04-09-2026 : SDE35 appel à manifestation d'intérêt au sujet des bornes de recharge électriques

Rapporteur : *M. Gwenole Mell*

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet d'implantation d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques sur le territoire communal ;

Vu la nécessité d'identifier et de mobiliser les emprises foncières susceptibles d'accueillir ces infrastructures ;

Vu le projet de convention d'adhésion au groupement de propriétaires fonciers ;

Vu le relevé parcellaire permettant d'identifier les terrains et emplacements susceptibles d'être concernés par le projet.

Considérant que la commune souhaite favoriser le développement de solutions de recharge pour les véhicules électriques sur son territoire et contribuer ainsi au développement des mobilités électriques ;

Que la réalisation de ce projet nécessite d'identifier les emplacements fonciers les plus adaptés, notamment au regard de leur accessibilité, de leur localisation et de la proximité des réseaux électriques ;

Qu'à l'issue de la visite réalisée sur le territoire communal, l'emplacement situé au niveau du parking de l'école apparaît comme particulièrement adapté, notamment en raison de la proximité immédiate du poste de transformation par rapport aux stationnements envisagés ;

Que d'autres sites susceptibles de présenter un intérêt pourront néanmoins être étudiés afin de permettre une analyse complète des possibilités d'implantation ;

Que l'adhésion au groupement de propriétaires fonciers permettra à la commune de participer à la démarche collective engagée et de faciliter l'identification et la mise à disposition des emprises nécessaires à la réalisation du projet ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- **D'APPROUVER** l'adhésion au groupement de propriétaires fonciers dans le cadre du projet d'implantation d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques avec le SDE 35
- **D'AUTORISER** Mme la Maire à signer tout document utile à l'exécution de cet acte.

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Le 2 octobre 2026,

La Maire

Isabelle CLEMENT-VITORIA

MAIRIE DE HEDE-BAZOUGES 35630

Le secrétaire de séance

Gwenole MELL